

Saint-Hélen

Villes et villages fleuris. Saint-Hélen sur les rangs pour le label une fleur



Les membres de la commission départementale en compagnie d'Alain Briot, conseiller délégué au cadre de vie, et Pascal Perrin, maire, ont parcouru la commune lundi matin.

La commune s'est engagée dans des démarches dans le but d'obtenir le label « Villes et villages fleuris » niveau une fleur. La première de ces démarches a été la constitution d'un dossier qui lui a permis d'être sélectionnée. Le conseil départemental propose l'accompagnement des collectivités qui le souhaite. C'est pourquoi, lundi matin, une commission départementale, composée d'Isabelle Nicolas, conseillère départementale, Nathalie Roulon, animatrice au Pays touristique de Dinan, Henri Blanchard, président de la commission embellissement du Pays de Dinan, Sébastien Bouché, responsable du service jardin à Pleudihen et Christine

Hamon Rondo, technicienne au conseil départemental, a visité les aménagements communaux.

Dix communes en lice

Différents critères sont pris en compte dans l'évaluation : aménagements, patrimoine végétal et fleuri, gestion environnementale, qualité de l'espace public, action vers la population et mise en place du zéro phyto. Un bilan sera fait suite à la visite, puis la commission se réunira le 19 octobre pour sélectionner les collectivités qui participeront au label une fleur au niveau régional en 2016. Dix collectivités ont postulé, dont celles de Saint-Hélen, Landébia et Le Quiou.